

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE**  
**CANTON DE ROMBAS**  
**COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2021 À HUIS CLOS**

Conseillers élus : 15  
En exercice : 15  
Présents : 12  
Pouvoirs : 3  
Absents excusés : 3

Date de convocation : 07 avril 2021

**Étaient présents** : Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; M. Thierry CHARTON ; M. Damien FANCELLO ; Mme Pauline GUILBERT ; Mme Cathy LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE ; Mme Karine WEBER.

**Étaient absents excusés** : ; M. Jean-Jacques ARNOUX a donné procuration à M. Raymond BECKER, M. Dominique WEYANT a donné procuration à Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; Mme Charlotte BECKER a donné procuration à Mme Enza BAROTTE.

**Secrétaire de séance** : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 1<sup>er</sup> mars 2021

Madame Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

---

**DELIB : 7.1 023/2021 : BUDGET 2021**

Après les débats d'orientations budgétaires et la commission finances qui se sont tenus les 08 mars, 15 mars, 18 mars, 24 mars et 07 avril 2021, le Conseil Municipal doit se prononcer sur le vote du budget primitif. Le rapport de présentation ci-joint présente et commente les données financières de ce budget.

Celui-ci s'établit :

- Fonctionnement :	Dépenses : 2 865 219,73 € Recettes : 2 865 219,73 €
- Investissement :	Dépenses : 2 985 384,73 € Recettes : 2 985 384,73 €

Le Conseil Municipal,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** les débats d'orientations budgétaires qui se sont tenus le 24 mars 2021,

**Vu** l'avis de la commission des finances du 07 avril 2021,

Entendu l'exposé de Madame Patricia MELY, Adjointe aux finances, et après en avoir délibéré,

Accusé de réception en préfecture  
057-215705112-20210412-2021DEL023-DE  
Reçu le 15/04/2021



DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
CANTON DE ROMBAS  
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR

Décide d'approuver le budget primitif 2021 à la majorité par :

**VOTES :**

**14 POUR**

**1 CONTRE**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 13 avril 2021  
Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU

